



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E88528

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2023

ÉDITÉ LE 19/01/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/09/2008

Forme juridique : SARLU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOURG EN BRESSE

Siret : 508 229 366 00028

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 4310535-1

Assurance Responsabilité Travaux :  
AUXILIAIRE 020-150724

Assurance Responsabilité Civile :  
AUXILIAIRE 020-150724

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/01/2023

Raison sociale : GRANGER ANTHONY DECORATION

74 RUE DU CRET BENI  
01100 MARTIGNAT

Téléphone : 04 74 81 15 28

Portable : 06 77 38 38 74

Fax :

Site Internet :

E-mail : ag\_deco@orange.fr

Responsabilité légale :  
GRANGER ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                    | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------|----------------------|
| 6111 | Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE | 29/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas                                            | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.